

HABILLEMENT

CUIRS

TEXTILES

C.F.D.T.

HA - CUI - TEX N° 237 — Août-Septembre 1970

SOMMAIRE

● EDITORIAL

Pour les travailleurs de nos industries, les raisons de mécontentement sont plus que jamais motivées à la rentrée.

● VIE FEDERALE

Compte rendu des réunions paritaires avant les vacances et la vie de notre Fédération.

● RESOLUTION SUR L'ACTION REVENDICATIVE

ADOPTÉE PAR LE 35^{me} CONGRES CONFEDERAL

Il est utile de rappeler et de populariser cette résolution auprès des travailleurs.

● FORMATION FEDERALE POUR LE 4^{me} TRIMESTRE

Rappel des sessions fédérales et des journées d'études de rentrée. Nécessité absolue de la formation pour les militants.

● BIENTOT... LES MUNICIPALES

Les militants C.F.D.T. sont concernés; plus que jamais ils doivent réfléchir à la signification politique des élections municipales.

● LA REUNION SYNDICALE

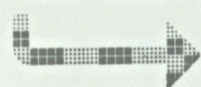
En ce début d'année syndicale, il est utile de réfléchir au sens et but des réunions mais surtout de prendre de bonnes habitudes.

● CE QUE NOUS AVONS VU

DE L'AUTOGESTION YOUGOSLAVE

Du 15 au 20 juin, 7 membres du Conseil Fédéral ont fait un voyage d'études en YOUGOSLAVIE, il est intéressant de savoir en bref ce qu'ils ont vu concrètement.

HA-CUI-TEX



aux syndicats et sections

4 JUIN 1970 INTER - BRANCHES :

- Communiqué commun C.G.T. - C.F.D.T.
- Pour mieux cerner la situation économique de nos branches.
- Mai-Juin, période des Comités Centraux d'Entreprises et des bilans.
- La Mensualisation du personnel horaire.
- Affichettes.
- Après le 35^{me} Congrès Fédéral.

5 JUIN 1970 : TEXTILES NATURELS

- Compte rendu Commission du 28 mai sur la MENSUALISATION.
- Accord définitif sur les Congés Payés
- Accord signé et applicable pour 1970.

15 JUIN 1970 : BONNETERIE

- Compte rendu de la Commission Paritaire Bonneterie du 29 mai.

16 JUIN 1970 : INDUSTRIE COTONNIERE

- Compte rendu Commission Paritaire du 28 avril.
- Compte rendu Commission Paritaire du 28 mai.
- Texte des dernières propositions patronales.
- Questionnaire.

12 JUIN 1970 : HABILLEMENT

- Deux commissions paritaires MENSUALISATION.
- Si les congés sont pris au mois d'Août... ATTENTION!
- Révision classification et Annexe CADRE.

24 JUIN 1970 : CUIRS ET PEAUX

- Compte rendus des différentes réunions paritaires : Chaussures, Maroquinerie - Mégisserie - Tannerie et Ganterie.

10 JUILLET 1970 : HABILLEMENT

- Compte rendu de la réunion du 30 juin.
- Propositions patronales.

15 JUILLET 1970 : TANNERIES - MEGISSERIES

- Compte rendu de la réunion paritaire.
- Chômage partiel - Indemnisation.

7 Août 1970 : BONNETERIE

- Compte rendu réunion responsable bonneterie du 26 juin.
- Session Bonneterie du 13 au 16 octobre à BIERVILLE.

Mai 68

*l'espoir
ne meurt pas*

L'Imagination a pris le pouvoir
Le Pouvoir a pris peur
L'or a pris la fuite
Le Premier Ministre a pris du champ
Le Chef de l'Etat a pris le large
Le référendum a pris du retard
L'Assemblée Nationale apprit sa dissolution
L'Ordre a repris son vrai visage
Il a rejeté le masque
En reprenant ses fusils et ses casques
Les murs ont pris la parole
Les flics ont pris des pavés sur la gaule
La grisaille de la vie a pris des couleurs
Beaucoup ont pris conscience
En se prenant à penser et même à parler
Certains ont pris le train en marche
Quand déjà se mêlaient
Le Rouge et le Noir
Dans un printemps nouveau
Où beaucoup se prirent à espérer
Qui n'espéraient plus rien
Mai devait durer deux mois
Mais un nouveau printemps viendra
Qui sera définitif.

SOMMAIRE

● EDITORIAL

Pour les travailleurs de nos industries, les raisons de mécontentement sont plus que jamais motivées à la rentrée.

● VIE FEDERALE

Compte rendu des réunions paritaires avant les vacances et la vie de notre Fédération.

● RESOLUTION SUR L'ACTION REVENDICATIVE ADOPTÉE PAR LE 35^{me} CONGRES CONFEDERAL

Il est utile de rappeler et de populariser cette résolution auprès des travailleurs.

● FORMATION FEDERALE POUR LE 4^{me} TRIMESTRE

Rappel des sessions fédérales et des journées d'études de rentrée. Nécessité absolue de la formation pour les militants.

● BIENTOT... LES MUNICIPALES

Les militants C.F.D.T. sont concernés ; plus que jamais ils doivent réfléchir à la signification politique des élections municipales.

● LA REUNION SYNDICALE

En ce début d'année syndicale, il est utile de réfléchir au sens et but des réunions mais surtout de prendre de bonnes habitudes.

● CE QUE NOUS AVONS VU DE L'AUTOGESTION YOUGOSLAVE

Du 15 au 20 juin, 7 membres du Conseil Fédéral ont fait un voyage d'études en YOUGOSLAVIE, il est intéressant de savoir en bref ce qu'ils ont vu concrètement.

Si les TRAVAILLEURS de l'HAbillement des CUIrs des TEXtiles

ne veulent pas subir de nouvelles discriminations ; dès la rentrée il faut passer à l'action pour obtenir :

- **Une véritable mensualisation** comme c'est déjà fait dans la Chimie, la Métallurgie, etc...
- **L'augmentation des salaires**
- **La revalorisation et la progression du pouvoir d'achat**
- **La suppression du salaire au rendement**
- **La garantie mensuelle du salaire effectif**
- **L'heure d'Information syndicale mensuelle**
- **La parité de salaires, d'avantages et de conditions de travail avec les autres professions**

**SANS HÉSITATION
ACTION EFFICACE
DANS LES ENTREPRISES
AVEC
TOUS LES TRAVAILLEURS**

HA - CUI - TEX

26, rue Montholon. Paris IX^e



23^{me} ANNEE — NOUVELLE SERIE

Publication mensuelle



Le numéro : 1 F

Abonnement annuel : 7 F (10 numéros)

au C.C.P. HA - CUI - TEX Paris 22-202-24



Rédaction, Administration :

26, rue Montholon, Paris IX^e

FEDERATION DES INDUSTRIES DU TEXTILE
DE L'HABILLEMENT ET DU CUIR C.F.D.T. (c.f.t.c.)

Téléphone : 878-91-03 - 526-63-09

Téléphone ligne directe : 824-92-27



*Pour les changements d'adresse, joindre la dernière
bande et 2 timbres.*



Le Directeur de la publication : D. HUG — Imp. Artésienne, 62 - Liévin

L'action à la rentrée sera décisive

Les salaires dans nos branches sont inférieurs de 20 % à la moyenne nationale. En janvier 70, notre fédération HA-CUI-TEX lançait une campagne de longue haleine pour la parité.

Cette parité de salaires est loin d'être atteinte mais les patrons veulent encore aggraver la discrimination pour les travailleurs et nombreuses travailleuses de l'ensemble des textiles, de l'habillement et des cuirs.

AILLEURS, LA MENSUALISATION AVANCE

Dans la chimie, un accord prévoit que tous les ouvriers bénéficieront au plus tard au 1er juillet 1971 de l'ensemble des dispositions applicables actuellement aux mensuels.

Dans la métallurgie, l'accord du 10 juillet se donne comme but un statut unique pour tous les salariés. De plus, l'accord prévoit la diminution et même la suppression dans certains cas de la partie du salaire liée au rendement.

Dans de nombreuses autres branches, des accords de mensualisation ont été conclus.

L'accord dit interprofessionnel sur la formation professionnelle reconnaît un droit pour les travailleurs mais en exclut ceux de l'habillement, de la maroquinerie, confection militaire, fourrure, tannerie-mégisserie, jeux et jouets, c'est-à-dire tous les salariés de nos branches sauf le textile et la chaussure qui sont engagés par l'accord.

DANS L'HA-CUI-TEX, AUCUN ACCORD DE MENSUALISATION

Depuis toujours, la CFDT revendique un statut unique pour tous les travailleurs. Les patrons intelligents ou simplement clairvoyants ont compris qu'ils avaient intérêt à accepter la mensualisation des ouvriers.

Dans nos branches, les patrons sont renommés pour être rétrogrades et de courte vue; ce n'est pas nous qui dirons le contraire.

Il est quand même significatif que dans aucune de nos branches, un véritable accord de mensualisation ait pu être conclu avec aucune organisation syndicale.

Les sections ont reçu avant les vacances, l'état des propositions patronales, c'est ridicule!

On discute, les patrons parlent de mensualisation sans aucun contenu. Ils font des propositions inférieures à ce qu'est accordé aux

mensuels et qui sont déjà en-dessous des avantages des autres professions.

LE POUVOIR D'ACHAT DIMINUE

Les prix augmentent plus que prévu, déjà officiellement 4 % depuis le 1er janvier. L'augmentation de salaires obtenue au printemps est bien loin, elle est entièrement « engloutie » d'autant qu'elle était loin de faire le compte.

On parle de 4 % sur les prix mais les prix augmentent pour tous. Le même pourcentage d'augmentation de salaires pour toutes les professions aggrave la situation.

Les travailleurs de nos branches ont des bas salaires ; avec des augmentations de même pourcentage, leur pouvoir d'achat diminue encore plus vite et les disparités s'accroissent.

L'ACTION EST NECESSAIRE

Si nous ne voulons pas que les travailleurs du textile, de l'habillement et cuirs soient victimes de nouvelles et importantes discriminations, plus que jamais l'action est nécessaire.

Partout il faut informer les travailleurs et mener une action efficace dans les entreprises pour obtenir :

- l'augmentation de salaire et surtout la revalorisation et la progression du pouvoir d'achat,
- une véritable mensualisation pour tous les ouvriers,
- la suppression du salaire au rendement,
- la garantie mensuelle du salaire effectif,
- l'heure d'information mensuelle,
- la parité de salaire avec les autres professions.

Ce n'est qu'en engageant une action vigoureuse sur tous les fronts que les travailleurs textile, habillement, cuirs arracheront de nouveaux avantages.

Seule l'action peut faire changer les patrons de position.

AVEC LA CFDT

C'est en organisant rapidement une action vigoureuse que la rentrée va se faire.

Les objectifs et les méthodes d'action définis au 35ème congrès vont nous aider ; nous devons les proposer très largement aux travailleurs et sans attendre agir dans les entreprises.

C'est donc aux militants et sections syndicales CFDT de prendre l'initiative avec les travailleurs. La fédération fera ce qu'il faudra pour animer et coordonner les luttes, mais aucun retard ne doit être pris.

L'action doit s'intensifier dans toutes les entreprises.

La CFDT doit être à la pointe de l'action avec les travailleurs. Dans le passé, on a reconnu à la CFDT, son dynamisme, sa logique et la justesse de ses positions.

Dans les semaines et mois qui viennent, elle doit s'illustrer de la même manière, en privilégiant le dialogue avec les travailleurs pour l'élaboration des revendications et le choix des méthodes d'action.

Il faut une rentrée dynamique, chaque militant CFDT doit se sentir concerné et responsable au sein de la section syndicale.

Faisons en sorte que les positions du dernier congrès confédéral se concrétisent rapidement dans l'action avec les travailleurs.

Roger TOUTAIN

A TRAVERS L'ACTION →

Nous ferons le point des accords ou des discussions qui ont eu lieu en juillet dans nos branches et donnerons connaissance des dispositions interprofessionnelles qui nous concernent.

EMPLOI

Avant le départ en vacances, des problèmes d'emploi et de chômage se posaient dans de nombreuses régions, nous ne connaissons pas la situation à la rentrée. Cependant, nous croyons utile de donner les derniers taux d'indemnité de chômage.

Les améliorations apportées concernant les allocations de chômage sont le résultat de l'action syndicale et surtout de la C.F.D.T.

La C.F.D.T. ne limite pas là son action, elle lutte et agit avec tous les travailleurs pour une réelle garantie de ressources, y compris en cas de chômage et surtout pour la sécurité de l'emploi pour tous les salariés.

ALLOCATION DE CHOMAGE D'ETAT

A compter du 6 juillet, les taux sont les suivants :

CHOMAGE TOTAL

- Allocation journalière principale :
pendant les 3 premiers mois : 7,75 F
après le 3^e mois : 7,05 F
- Majoration pour conjoint ou
personne à charge : 3,05 F

CHOMAGE PARTIEL

- Allocation horaire principale : 1,35625 F
- Majoration pour personne à charge : 0,53375 F

Le plafond de ressources a été modifié et se calcule non en fonction du S.M.I.C. à 3,50 F mais du salaire minimum garanti à 3,42 F, ce qui donne :

PAR QUATORZAINE

- Travailleur seul
(140 fois le minimum garanti) : 478,80 F
- Travailleur avec 1 ou 2 personnes à charge
(170 fois le minimum garanti) : 581,40 F
- Travailleur avec 3 personnes ou plus à charge
(190 fois le minimum garanti) : 649,80 F

ALLOCATIONS CONVENTIONNELLES COMPLEMENTAIRES

L'accord avec le C.N.P.F. du 9 juin a fixé le taux à 1,70 F de l'heure. L'arrêté ministériel d'agrément vient de paraître. Entrée officielle en vigueur au 17 août 1970.

Arrêté du 17 juillet 70 du 12-8-70.

450

ASSEDIC

Depuis le 5 janvier 1970, le montant minimum des allocations journalières en cas de chômage total est de :

- pendant les 3 premiers mois : 8,86 F
- après les 3 premiers mois : 7,70 F

Il s'agit d'allocations minimales, les pourcentages n'ont pas changé, ils sont appliqués s'ils donnent plus :

- pendant les 3 premiers mois : 40,25 %
- après les 3 premiers mois : 35 %

L'INDEMNISATION DU CONGE - MATERNITE

Le 2 juillet, un protocole d'accord a été signé entre les organisations syndicales et le CNPF :

- accord de principe sur le paiement du congé-maternité par la sécurité sociale à raison de 90 % du salaire brut dans la limite du plafond de sécurité sociale.
- financement patronal 0,20 % sur tous les salaires.
- Il est demandé aux pouvoirs publics de prendre les mesures administratives afin que l'accord puisse s'appliquer **au plus tard au 1er janvier 1971.**

Nous sommes satisfaits de cet accord même si le salaire n'est pas intégral. Ce qui est intéressant, c'est que la revendication CFDT de financement par un organisme extérieur à l'entreprise s'est imposée.

Si le financement avait été laissé à chaque employeur, les travailleuses de nos industries auraient été pénalisées et de plus, ce n'est pas logique. Les positions de la CFDT sont justes et logiques, sachons les discuter avec l'ensemble des travailleurs.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le 9 juillet, un accord a été signé par le CNPF et les organisations syndicales.

Cet accord reconnaît le principe du droit à la formation et au perfectionnement professionnel, sous cet aspect, c'est positif.

La fédération HA-CUI-TEX estime que cet accord laisse tous les pouvoirs de décision aux patrons et n'introduit aucun contrôle syndical. Nous étions donc opposés à la signature, mais notre position n'a pas prévalu au sein du bureau national.

Quelle n'a pas été notre surprise et notre désapprobation de voir l'accord signé par la CFDT alors que les patrons ont au dernier moment introduit les exclusions de secteurs importants dont :

- **exclus de l'accord** : habillement, fourrure, maroquinerie, équipement militaire.
- **position à fixer au 30 septembre 70** : tannerie-mégisserie, confection militaire, jeux et jouets.

La fédération HA-CUI-TEX a écrit à ces chambres patronales et fait paraître un communiqué le 15 juillet où :

Elle proteste notamment contre l'exclusion des travailleurs des branches de l'habillement, la fourrure, la maroquinerie qui représentent le tiers du million de travailleurs que comptent nos professions.

En leur refusant les mêmes chances pour le perfectionnement professionnel, le patronat accentue encore les inégalités pour ces travailleurs dont une majorité de femmes sont déjà largement les victimes.

Cette attitude du patronat s'ajoute à sa volonté de garder la main-mise sur les organismes de formation et de les utiliser au profit du système capitaliste et justifie les plus grandes réserves de la part des travailleurs.

Les conditions restrictives imposées à sa conclusion par le patronat conduisent la fédération Habillement-Cuirs-Textiles à appeler les travailleurs à manifester leur insatisfaction auprès des chambres patronales et tout particulièrement de celles qui sont exclues de l'accord.

Dans nos Branches

◆ BLANCHISSERIES-TEINTURERIES

Comme prévu la convention inter-régionale a été signée à LYON le 15 juin. Application au 1er juillet les régions Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Rhône-Alpes et le Gard.

Les principales dispositions sont parues dans la vie fédérale de juin-juillet.

Des conventions sont à la disposition à la fédération, prix 5 F.

Profitons de l'application de la convention pour s'implanter dans les entreprises. Une session de militants aura lieu en début novembre.

◆ TEXTILES NATURELS

Le 23 juin, les patrons ont refusé toute diminution de durée du travail; ils proposent une simple réduction des horaires maxima sans aucune compensation de salaire.

Proposition de supprimer la récupération du chômage mais pas des jours fériés ni arrêts de force majeure.

Refus de garantir l'emploi et proposition de revaloriser les pourcentages d'indemnisation du chômage partiel : 48 % du salaire de qualification avec un minimum de 52 % sur le minimum textile.

Mensualisation : refus d'accorder même à terme les dispositions de l'annexe N° 5 applicable aux ETAM. Proposition d'un statut Intermédiaire.

Prochaine réunion prévue le 30 septembre.

◆ CLASSIFICATION AGENTS DE MAITRISE — APPRET IMPRESSION

Une 1ère réunion a eu lieu le 25 juin à Paris. Propositions patronales très insuffisantes et inacceptables. Réunion prévue après les vacances.

◆ CLASSIFICATION AGENTS DE MAITRISE — SOIERIE

Rien de positif à la 1ère réunion nationale à LYON le 2 juillet. Les discussions ont été bloquées sur le poste gareur. Prochaine réunion en septembre.

◆ CHAUSSURES

La réunion paritaire du 19 juin portait sur la mensualisation. Aucun résultat positif.

Les patrons restent sur leurs positions du 22 mai, consistant à refuser la garantie du salaire réel et d'accorder les différents avantages en même temps à tous les ouvriers. Réunion en septembre.

◆ TANNERIE-MEGISSERIE

Le début de l'étude de la révision des classifications ouvrières a eu lieu le 12 juin à Toulouse pour la mégisserie et le 3 juillet à Paris pour la tannerie.

Le 2 juillet, réunion sur la mensualisation.

De grandes divergences entre les revendications ouvrières et positions patronales, propositions inférieures aux dispositions des ETAM avec des conditions d'applications inacceptables.

◆ MAROQUINERIE

Le projet d'avenant pour le paiement de tous les jours fériés a été envoyé aux sections. Il sera signé lors de la prochaine réunion paritaire nationale.

◆ GANTERIE DE PEAU

Le 18 juin, les patrons ont refusé d'améliorer les propositions sur les salaires.

L'accord sur les congés a été signé.

◆ Toutes les chambres patronales des cuirs et peaux ont été saisies par lettre des revendications que la CFDT entend négocier dès la rentrée.

Le conseil national des cuirs et peau se réunira les 11 et 12 septembre à Paris, il fera donc le point et précisera l'action.

◆ HABILLEMENT (confection civile)

A la réunion du 30 juin sur la mensualisation, les patrons ont remis leurs propositions écrites. Ils refusent même d'accorder dans une 1ère étape les maigres avantages

des employés, ils ne proposent que de modifier certains articles de l'annexe ouvriers. Les textes proposés ont été envoyés aux correspondants de sections.

La prochaine réunion est prévue pour le 18 septembre.

Le conseil de branche CFDT s'est réuni le 24 juillet. Il a fait le point des propositions patronales et des actions à développer à la rentrée. Des consignes précises seront envoyées aux sections.

◆ CLASSIFICATION CADRES AGENTS DE MAITRISE

A la réunion du 16 juillet, accord sur certains postes laissés en suspens le 25 juin. Une autre rencontre est prévue le 2 octobre pour l'énumération complète des postes et la révision de l'annexe cadres.

◆ CONFECTION MILITAIRE

Mêmes propositions patronales sur la mensualisation à la réunion paritaire du 25 juin. Refus de garantir le salaire réel. 2 ans au moins pour quelques mini-avantages.

Extension au Journal Officiel

● HABILLEMENT

Avenants salaires : S 17 du 31 octobre 1969. Coeff. 100 à 3,27 F. Arrêté du 9 juin. JO du 21-6-70

S 18 du 26 mars 1970. JO du 21-6-70. Coeff. 100 à 3,42 F. Arrêté du 7-8-70. *du 23-7-70 JO*

● CONFECTION MILITAIRE

Avenant salaire du 12 décembre

1969. Arrêté du 2 juin. JO du 16-6-70.

● GANTERIE DE PEAU

Avenant salaires et coefficient coupeur du 4 décembre 1969.

● PARAPLUIE — PARASOL

Avenant du 5 novembre 1969. Arrêtés du 14 mai. JO du 31-5-70.

Rencontre syndicale Franco-Italienne

HA-CUI-TEX de juin-juillet a donné le compte-rendu de la rencontre franco-italienne du mois de mars en Italie. Comme nous l'indiquons la délégation italienne est venue à Paris les 23 et 24 juin.

La rencontre en Italie se faisant sur notre initiative, la CGT n'y

participait pas. Par contre, les 3 fédérations CGT textile, habillement et cuirs ont participé à la rencontre de Paris.

Du côté italien, il y avait des camarades de la CGIL et CISL conduite par son secrétaire général Bruno FASSINA.

Toutes les branches étaient représentées y compris les textiles artificiels. Les entretiens se sont tenus au siège de la fédération HA-CUI-TEX et fédération textile CGT.

Les travaux de ces deux jours ont porté sur la connaissance des luttes engagées dans nos 2 pays, sur les résultats obtenus d'une part et d'autre part, sur nos objectifs de lutte, le renforcement de l'action des travailleurs au niveau européen, et la poursuite des contacts.

Sur le premier point, il faut signaler les résultats obtenus par les italiens dans leur lutte unitaire contre le patronat :

- droit de réunir les travailleurs sur le temps de travail 10 heures payées par an,
- réduction du temps de travail, pratiquement retour aux quarante heures,
- augmentation des garanties maladie et accident
- 13ème mois pour tous, etc.

Sur les objectifs de lutte et les méthodes d'action nous avons noté beaucoup de points communs avec les italiens concernant les conditions de travail, rendement, les augmentations de salaires égales pour tous, la hiérarchie, dialogue avec les travailleurs

A plusieurs reprises, la CGT s'est trouvée mal à l'aise

Dans le sens d'un renforcement de l'action au niveau européen, les 2 délégations ont pensé nécessaire d'élargir d'abord les contacts au niveau de nos 2 pays

Deux rendez-vous ont été arrêtés le premier pour les textiles artificiels en novembre, le second pour les textiles naturels en janvier 1971. Ces rencontres s'adressent aux militants d'entreprises et serviront à rechercher l'efficacité des luttes.

D'autre part, un certain nombre d'axes de lutte commune ont été choisis portant :

- sur la réduction du temps de travail et l'avancement de l'âge de la retraite,
- l'extension des droits syndicaux et notamment l'1H,
- l'emploi,
- les conditions de travail (cadences),
- la qualification.

Echange fructueux et très cordial avec nos camarades italiens.

Nous avons déclaré notre volonté de poursuivre ces contacts et de les étendre à toutes les organisations syndicales des pays européens.

A TRAVERS L'ORGANISATION

Un conseil fédéral élargi s'est tenu en juin. Il a arrêté le plan annuel de travail et de formation de la fédération.

Outre ce point central, des décisions importantes ont également été prises :

- nécessité de faire un effort à la rentrée sur l'adhésion, le paiement régulier et la remontée des cotisations.
- majoration de 0,10 F de la cotisation fédérale au 1er janvier 1971.

- maintien du poste du 4ème permanent au secrétariat fédéral.
- poursuite de l'action au niveau des trusts, une réflexion approfondie aura lieu en décembre pour analyser l'aspect politique de l'action à ce niveau et le fonctionnement des structures nécessaires.
- préparer les grandes lignes de l'action à impulser après les congés.
- décider le financement, le nombre et la répartition des jour-

nées d'études pour l'année syndicale.

Le conseil a discuté de l'action syndicale internationale et surtout européenne ; il a pris position contre le principe d'un projet de déclaration commune avec les patrons et syndicats européens du textile sur la politique commerciale et douanière.

Le conseil a préparé les thèmes du congrès fédéral de mai 71 et désigné une équipe pour rédiger le rapport.

Le conseil a eu aussi à décider de différentes responsabilités et représentations fédérales :

— Frédo KRUMNOW étant permanent confédéral depuis le 1er juin, le conseil a élu Roger TOUTAIN secrétaire général de la fédération HA-CUI-TEX.

La répartition des différentes tâches au sein de l'équipe se fera en septembre avec l'arrivée du 4è permanent.

Le conseil a élu les camarades qui siègeront au conseil national confédéral : Lise BRICE, Claude THOMAS, Jacques LAULAGNET.

Le conseil a aussi arrêté les candidatures ou les désignations dans les différentes commissions confédérales.

DANS LES REGIONS

En juin et juillet de nombreuses actions ont eu lieu dans les entreprises des différentes régions ; nous ne pouvons en donner le détail, mais cela marquait une volonté de combativité. Des résultats partiels ont été obtenus.

Dans le même temps, nous avons enregistré de nombreuses atteintes au droit syndical, brimades et même licenciements de militants CFDT.

LE MINISTRE DU TRAVAIL EST D'ACCORD AVEC LES PATRONS

Déjà le Ministre a refusé de se prononcer sur le déclassement d'un délégué chez ST-FRERES à FLIXECOURT, il disait que c'était de la compétence des tribunaux.

Dernièrement, M. FONTANET vient de refuser le recours hiérarchique introduit en faveur de Jean CASANO, délégué syndical aux Ets VIENNE et BONDUEL à COMINES (Nord).

Notre camarade avait été victime d'un licenciement abusif en avril dernier avec l'autorisation de l'Inspecteur du travail.

Les travailleurs doivent savoir qu'ils ne peuvent compter sur le Ministre du Travail, ni sur la justice trop souvent liée aux docilités du patronat et de la bourgeoisie. Ils ne doivent compter que sur leur action pour faire respecter leurs droits légitimes et en acquérir de nouveaux.

GREVE DANS LA CHAUSSURE

Du lundi 17 août à 17 h au mercredi 19 à 13 h 30, les travailleurs de la Chaussures de FOUGERES ont ouvert la marque dès la rentrée des congés : Grève à 95 % des 4 000 ouvriers pour le maintien d'avantages acquis (paiement du 15 août toujours rémunéré jusqu'ici que les patrons refusaient cette année).

Le 15 août sera payé cette année et le problème de fond est posé devant la Commission de conciliation.

Cette grève, sur ce fait, démontre le mécontentement des travailleurs (bas salaires, sous-emplois, conditions de travail, rendement) et leur volonté d'agir. Cela a permis aussi d'accrocher d'autres revendications, particulièrement sur les bas salaires.

Ce que nous avons vu de

L'AUTOGESTION **YOUGOSLAVE**

« Y a-t-il eu des grèves dans votre entreprise ? ». Cette question les 7 membres de la délégation HA-CUI-TEX qui étaient reçus par la fédération syndicale Yougoslave en juin dernier, la posèrent plusieurs fois à des personnes et dans des endroits différents.

Chaque fois, l'interlocuteur nous regardait en se demandant si l'on se moquait de lui. La réponse, un peu narquoise, était presque toujours la même, elle peut se résumer en ceci : « Vous avez déjà vu des gens se mettre en grève contre eux-mêmes ? ».

Il est difficile à une mentalité de syndicalistes habitués à la contestation dans le régime capitaliste, de se faire à cette idée. Tout ce que nous avons vu durant ce bref séjour est tellement différent de ce que nous vivons tous les jours.

DIFFICILE A COMPRENDRE

Difficile d'incruster dans nos cervelles que le directeur de l'entreprise est élu par les travailleurs pour une durée de quatre ans ; que les travailleurs peuvent révoquer tous les quatre ans ce directeur si celui-ci ne remplit pas son rôle ; que le salaire du directeur, l'homme le mieux payé de l'entreprise est seulement 5 à 6 fois celui du plus bas. Les échelles hiérarchiques dans les trois usines visitées étaient de 1 à 5,3, usine de chaussures, 1 à 5, usine d'habillement, 1 à 4, usine de textile. Que le salaire du directeur et celui de tous les membres de l'encadrement soit lié au résultat de l'entreprise, tous sont horaires avec un seul et même statut.

Difficile à imaginer que les bénéfices, après un impôt de 7 % à la commune et République, restent à la Communauté de travail ; que ce sont les travailleurs qui décident de la répartition, une partie en investissements, le reste en 13ème, 14ème et 15ème mois de salaire.

Notre mentalité de syndicalisme contestataire s'offusque lorsque nous apprenons que ce sont les experts du syndicat qui font les études de poste de travail, de classifications, de charges de travail. « Et notre pouvoir de contestation, criera le militant C.F.D.T. » Les normes, études, seront présentées au Conseil Ouvrier en vue d'examen et ensuite transmis à chaque intéressé. Ce sera le Conseil Ouvrier qui entérinera définitivement.

INFORMATION ET DIALOGUE

Nous avons triste figure lorsque nous allons leur raconter que nous nous battons pour 1 heure d'information par mois. Dans les usines autogérées, l'information et le dialogue sont permanents.

Chaque petit secteur, atelier de l'usine, a un conseil d'unité de travail d'atelier qui doit délibérer sur tous les problèmes qui se posent : le responsable peut réunir les travailleurs pendant le temps de repos (une demi-heure dans la journée continue : 6 h - 13 h ou 14 h).

Chaque unité de travail a 2 représentants au Conseil Ouvrier. 1/4 du personnel d'une unité permet de réunir le conseil de l'unité.

Les travailleurs reçoivent tous les mois le journal avec la vie et situation de l'entreprise et sont informés par haut-parleur des décisions du conseil ouvrier.

Je me suis arrêté devant un travailleur de la chaussure. Je l'ai bien regardé, il n'y avait apparemment pas de différence avec un travailleur français, mais il participait, avec ses copains, à la gestion de l'entreprise. C'est difficile de faire cette gymnastique. Pour nous, un travailleur est un exploité. Il doit se défendre; il doit contester. La première réaction des membres de notre délégation était : « Ils ne sont plus libres, ils n'ont plus la possibilité de réagir, ils ne peuvent plus contester ! ».

Avec un peu de recul, la réponse à notre première question prend beaucoup de sens : « Vous avez déjà vu des gens se mettre en grève contre eux-mêmes ».

UN ACCUEIL FRATERNEL

Ce voyage nous l'avons fait dans le cadre de la formation et avec le souci de la fédération d'établir des contacts avec les syndicats des pays étrangers. L'accueil de nos amis yougoslaves a été loin au-dessus de ce que nous pouvions imaginer. Nous aurons l'occasion de leur rendre leur gentillesse car une délégation viendra en France en octobre.

Croire que nous avons tout vu, croire que tout est parfait ? Sûrement pas. Tous les membres de notre délégation se posent des questions sur tel ou tel autre point plus ou moins fondamental; la rencontre d'octobre permettra d'en éclaircir quelques-uns.

Un rapport beaucoup plus complet que cet article sera fait et mis à la disposition des sections.

En nous accueillant, le président de la fédération syndicale des Mines et de l'Industrie SLOVANIE, nous déclarait : « Notre socialisme n'est pas sans défaut, nous avons voulu faire un socialisme humain, toutes les portes vous sont donc ouvertes et aussi nos cœurs. Nous serons heureux de parler avec vous des défauts, des erreurs que nous avons faites ou que nous commettons ».

Quelle belle leçon, nous donnait-il là !

Un système social réalisé dans un pays avec ses conditions particulières ne peut pas être applicable tel quel en France; il en est ainsi du socialisme autogéré de Yougoslavie. Cependant, l'autogestion yougoslave est très intéressante dans notre recherche pour une société socialiste autogérée en France. Elle doit nous rendre très réalistes et même nous permettre d'éviter certains écueils.

C'est à partir de l'action de tous les jours que nous avons à contester plus que jamais le système capitaliste de plus en plus absurde.

Après s'être convaincus du principe de l'autogestion, les militants doivent rechercher les moyens et les formes d'action qui permettent de tracer les perspectives et la volonté de l'autogestion en partant des réalités françaises.

L'autogestion socialiste ne peut être admise, désirée et voulue par les travailleurs que si elle leur est expliquée dès maintenant à partir des problèmes, des revendications, en insistant bien sûr, sur les conditions préalables, c'est-à-dire la prise du pouvoir politique par des forces socialistes démocratiques et révolutionnaires.

Résolution sur l'action revendicative

adoptée par le 35^e Congrès Confédéral

Le 35^{me} Congrès Confédéral C.F.D.T., réuni à Issy-les-Moulineaux, du 6 au 10 mai 1970, a examiné la situation de la classe ouvrière ; il félicite les travailleurs qui mènent des actions souvent très dures, répondant ainsi aux manœuvres gouvernementales et patronales de mise en place d'une société prétendue nouvelle, voulant s'appuyer sur une soi-disant « paix sociale » qui serait factice, conditionnée et illusoire dans le système capitaliste basé sur le profit et le pouvoir monarchique du patronat.

Il rappelle que **les accords collectifs ne sauraient être que des compromis, révisables à tous moments**, et qu'ils doivent faire progresser le pouvoir d'achat, les droits syndicaux et améliorer les conditions de travail.

Le 35^{me} Congrès Confédéral, conscient des responsabilités qui sont celles d'une Confédération nationale, précise les objectifs prioritaires proposés à l'ensemble de la classe ouvrière dans la période actuelle, caractérisée par l'offensive capitaliste dans le cadre du VI^{me} Plan :

- 1 — Avancement de l'âge de la retraite à 60 ans pour tous et réduction du temps de travail ;
- 2 — Progression du pouvoir d'achat par des augmentations non intégralement hiérarchisées. Le S.M.I.C. à 300 francs pour 40 heures ;
- 3 — Revenu minimum égal au S.M.I.C. pour les catégories défavorisées : personnes âgées, invalides, etc.
- 4 — Extension des droits syndicaux pour les travailleurs avec notamment 1 heure mensuelle de réunion sur le temps de travail ;
- 5 — Politique d'investissements publics pour le développement économique des régions, le logement, la santé, l'urbanisation, l'enseignement, les loisirs, la culture, les transports collectifs.

Le 35^{me} Congrès Confédéral réaffirme que les négociations engagées sur la « mensualisation » doivent aboutir très rapidement à un statut unique pour tous les travailleurs garantissant notamment les salaires,

- devant la maladie,
- devant le chômage,
- le congé maternité,

et supprimant la notion de salaire lié au rendement.

Le 35^{me} Congrès Confédéral estime que la poursuite de ces objectifs prioritaires doit mobiliser l'ensemble des travailleurs et de leurs organisations à tous les niveaux : de la section d'entreprise à la Confédération.

C'est donc dans cette perspective que le Congrès Confédéral les appelle à prendre démocratiquement les initiatives d'action sous les formes et les moyens dont ils auront à décider.

La Confédération C.F.D.T., dont la responsabilité est de coordonner les luttes, à partir des objectifs de l'ensemble de la classe ouvrière, fait confiance aux organisations confédérées pour mener les actions nécessaires dans le but d'aboutir à des luttes plus larges d'ampleur nationale.

Il souhaite qu'une unité d'action, dans laquelle la C.F.D.T. s'engagera, permette aux travailleurs de ce pays de mener des luttes décisives pour la remise en cause des scandaleuses inégalités de la société actuelle. Cette lutte doit développer la solidarité concrète des travailleurs de toutes professions des secteurs public et privé, condition indispensable à la mise en place d'une société socialiste et démocratique.

FORMATION FEDERALE

pour le 4^e trimestre 1970

243 militants et responsables de l'habillement, des cuirs et du textile ont déjà participé dans le 1^{er} semestre 1970 aux sessions organisées par la fédération.

Cet effort va se poursuivre dans les mois qui viennent et notamment pendant le 4^{me} trimestre où se succéderont à un rythme accéléré les sessions de branches et celles consacrées aux répercussions du travail au rendement.

VOICI D'AILLEURS LE DETAIL DES SESSIONS DU 4^{me} TRIMESTRE 1970

Sessions	Dates	Lieu	S'adressant aux :
SEPTEMBRE			
Rhône-Poulenc textiles (T.A.S et T.N)	21 au 25	LETRA (Rhône)	Responsables de S.S.E.
OCTOBRE			
Rendement	5 au 9	SENLIS (Oise)	Militants d'entreprise s'affrontant aux problèmes du travail au rendement.
Bonneterie	13 au 16	BIERVILLE	Responsables de S.S.E. et syndicats
NOVEMBRE			
Rendement	2 au 6	BIERVILLE	Responsables ayant déjà fait une 1 ^{re} session concernant le rendement.
Blanchisserie	16 au 18	BIERVILLE	Responsables et militants de S.S.E.
DECEMBRE			
Habillement	14 au 16	BIERVILLE	Aux membres des conseils de branches et responsables de sections syndicales d'entreprise.
Cuirs et Peaux	14 au 16	BIERVILLE	
Textiles Naturels	14 au 16	BIERVILLE	
Textiles Artificiels	14 au 16	BIERVILLE	
Cadres Fédéraux	17 au 19	BIERVILLE	Aux membres du conseil fédéral.

Pour participer aux sessions

Dans les régions organisées ayant un permanent régional, c'est le cas du Nord - Picardie, de la région Rhône - Alpes et de la Lorraine, c'est par la région qu'il faut se faire inscrire.

Pour les autres régions, les inscriptions peuvent se faire directement à la fédération, étant bien entendu qu'elles seront prises en considération en fonction des places disponibles et en essayant d'équilibrer la participation entre régions.

LE CONGE EDUCATION

Le congé éducation est un droit qu'il faut utiliser jusqu'à épuisement dans toutes les sections d'entreprise (reprendre l'article paru dans HA-CUI-TEX de février 70).

La loi ne prévoit pas l'indemnisation de la perte de salaire occasionnée par le congé.

Dans la plupart des cas, c'est l'entreprise ou à défaut le C.E. qui finance la perte de salaire et même dans certains cas que nous voudrions plus nombreux les frais de transport et d'hébergement. C'est un objectif à atteindre au cours de l'année syndicale qui commence.

LES JOURNEES D'ETUDES DE FORMATION

Si la fédération réalise un grand nombre de sessions pendant l'année (21 sessions en 1970), ce n'est pas son seul effort pour aider responsables et militants dans leurs actions syndicales.

C'est pour répondre à un besoin plus large de formation que se tiendront à la rentrée, plusieurs dizaines de journées d'études axées d'une part sur les problèmes des sections syndicales et d'autre part sur les problèmes visant le renforcement de l'organisation et la vulgarisation des objectifs.

C'est ainsi que, suivant les journées d'études, seront abordés des sujets comme :

- connaissance des effectifs syndicaux et préparation d'une campagne de recrutement.
 - position du 35^{me} congrès C.F.D.T., ce qu'il y a de changé, influence sur notre comportement.
 - ce qu'est la lutte de classe.
 - objectifs de lutte et méthodes d'action.
 - le congrès fédéral de mai 71
- et naturellement l'action professionnelle dans les branches ainsi que l'utilisation des bulletins fédéraux.

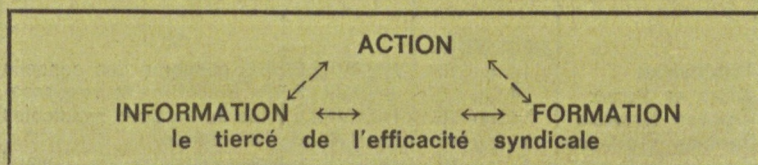
LES RESPONSABILITES DES SECTIONS SYNDICALES

Dans le plan de travail de la section syndicale, la formation doit être considérée comme un des éléments prioritaires à la vie syndicale. Il est important de définir dès septembre les efforts qui y seront consacrés.

- Décidez en section qui y participera et dans quel but.

Les structures interprofessionnelles U.L., U.D. et régions nous donnent également de nombreuses occasions de formation, ne les négligeons pas.

L'efficacité dans l'action passe par un minimum de formation.



LA RÉUNION SYNDICALE

ON SE REUNIT

Parce qu'on a quelque chose à dire ou à se dire.

Parce que la communication écrite est insuffisante.

Parce que le contact personnel ne peut suffire. Il vaut mieux discuter d'un problème à plusieurs plutôt que de dialoguer avec l'un et l'autre.

Parce que la réunion permet des décisions collectives qui engagent le groupe.

Parce que ça permet au maximum de gens de discuter, s'affronter, s'exprimer, s'intégrer, participer.

Parce que c'est un moyen essentiel de démocratie.

A quelque niveau de l'organisation qu'elle se situe — responsables, militants, adhérents, travailleurs — **la réunion doit avoir une raison : servir l'action.**

UNE REUNION, ÇA SE PREVOIT

Les réunions ordinaires doivent être fixées longtemps à l'avance. Seules, les réunions extraordinaires imposées par les événements sont difficilement prévisibles, mais, dans ce cas, des dispositions très rapides doivent pouvoir être prises pour permettre la participation du plus grand nombre de personnes concernées.

Les réunions ordinaires doivent être prévues dans le plan de travail de la S.S.E., sinon on sera toujours à la recherche du jour qui pourrait convenir à tous et on finira par se réunir très irrégulièrement ou pas du tout.

UNE REUNION, ÇA SE PREPARE

Que de réunions sans intérêt, qui traînent en longueur, dont chacun ou la plupart sortent déçus parce qu'il n'y a pas eu le minimum de préparation :

- pas d'ordre du jour précis
- pas de répartition du travail
- pas ou peu de réflexion préalable
- pas de minutage.

Or, nous n'aurons de réunions efficaces que si elles sont préparées :

- par le responsable principal de la réunion
- par l'équipe responsable
- par chacun des animateurs des sujets traités
- par chacun des participants.

Le fonctionnement réel de la démocratie syndicale dépend non seulement du déroulement des réunions mais aussi de leur préparation.

Une bonne tenue des réunions exige également un certain nombre de conditions matérielles :

- local accueillant, propre
- salle avec tables et sièges, et où l'on peut avoir une certaine tranquillité.

UNE REUNION, ÇA SE DIRIGE

Une bonne préparation ne suffit pas à obtenir les résultats souhaités. Il reste la réunion elle-même.

La conduite des réunions doit se faire avec méthode. Celui qui dirige la réunion doit avoir près de lui :

- le procès-verbal de la dernière réunion : ceci permettra d'examiner les décisions prises et leur application
- le plan de travail en cours qui prévoit les actions, les échéances
- le bulletin HA-CUI-TEX et le bulletin aux responsables de sections, syndicalisme hebdo, les circulaires ou bulletins de l'Union régionale, de l'U.D., de l'U.L., voire du syndicat s'il s'agit d'une réunion au plan de la section d'entreprise.

L'animateur doit veiller à ce que :

- le maximum de camarades puissent s'exprimer
- les décisions prises le soient dans la clarté
- l'on sache bien qui est responsable de l'application
- les décisions soient bien enregistrées dans le compte rendu
- le minutage prévu soit respecté au maximum, de telle manière que des questions urgentes ou importantes ne soient pas escamotées.

Celui qui a la charge de faire l'exposé introductif sur un sujet doit tendre à être bref, clair et précis.

UNE REUNION, ÇA S'EXPLOITE

La réunion terminée, le travail continue ou commence : les décisions prises, il faut passer à l'exécution.

Le responsable principal doit notamment :

- répercuter les positions et décisions (éventuellement à la presse)
- veiller à leur exécution et relancer si nécessaire les camarades chargés de donner suite.

Il est également utile de se livrer en équipe, par exemple en conseil pour les assemblées générales, en bureau pour les réunions de conseil, en secrétariat pour les réunions de bureau, à une analyse de la réunion passée.

*
**

Les quelques éléments ci-dessus n'ont d'autre but que de susciter et aider à une réflexion sur nos réunions syndicales. Puisse chaque section d'entreprise, chaque syndicat, y consacrer quelques instants et prendre de bonnes méthodes de travail pour la conduite des réunions en ce début d'année syndicale.

NE PAS SE REUNIR POUR LE PLAISIR
MAIS AVOIR PLAISIR A SE REUNIR

Bientôt...

les MUNICIPALES

En mars 1971, auront lieu les prochaines élections municipales. Déjà on s'active dans les villes ou communes, petites ou grandes pour dresser les listes. Il arrive souvent que les militants ouvriers soient recherchés pour participer à des listes... diverses. Sans prétendre donner des instructions, il est important de réfléchir à la signification de ces élections et de l'éventuelle participation de militants C.F.D.T. sur des listes municipales.

▲ DES ELECTIONS IMPORTANTES... POUR LA DEMOCRATIE LOCALE

Les réalisations dont les communes et les villes ont la charge sont du plus haut intérêt pour une vie plus humaine. Il s'agit en fait du cadre de vie dans lequel des hommes et des femmes (jeunes et vieux) et des enfants vont pouvoir s'épanouir ou s'abrutir un peu plus. Quelles vont être en fait les possibilités de se loger, de vivre dans le calme, la verdure, en usant à volonté d'eau non polluée ? Comment les habitants vont-ils pouvoir se détendre (piscines toute l'année, stades, etc...). Comment vont-ils pouvoir se soigner, bénéficier de crèches, de centres sociaux, de garderies d'enfants, de centres aérés, de maisons de jeunes et de la culture ? Où et comment les jeunes et les adultes vont-ils pouvoir apprendre et créer (écoles, collèges techniques, secondaires, bibliothèques, ateliers d'art, cinémas ?...) Comment les anciens vont s'insérer vraiment dans la cité, en pouvant se détendre, se reposer mais aussi agir, créer ? Et il y a bien sûr l'emploi, problème majeur, la circulation, les routes, les transports en commun...

Plus que la réalisation d'équipements, il s'agit bien de la **qualité de la vie quotidienne** (services, beauté, responsabilité, liberté assurant des relations réelles, franches entre habitants).

Aussi dans notre optique, il s'agit à travers des choix d'équipements, de réalisations, que des citoyens majeurs d'une commune prennent réellement en main leurs affaires. Sont en jeu, l'information, une représentation des habitants au niveau des quartiers, l'autogestion des équipements socio-culturels, sportifs, universitaires par des représentants élus des usagers.

Tout ce qui a pu s'exprimer dans les aspirations et les luttes de mai - juin 1968 devrait trouver facilement au niveau des choses concrètes de la vie communale un début de réalisation, des possibilités d'apprentissage de la démocratie, de la gestion... Ça, ce sont nos objectifs.

▲ MAIS CES ELECTIONS SONT POLITIQUES...

Comme si la politique était une maladie honteuse, on entend dire fréquemment : « Chez nous, on ne fait pas de politique » ou « La municipalité est apolitique... » Faites-nous un dessin !

Comme souvent, dans les petites communes surtout, la coloration politique n'est pas évidente, il existe des camarades qui figurent sur des listes ou deviennent conseillers municipaux pour « rendre service » « faire du bien ». L'apolitisme est un piège. En effet, les décisions importantes résultent de choix fondamentaux, conservateurs ou progressistes.

Si nous prenons l'exemple de la planification urbaine, plusieurs choix sont possibles pour une collectivité locale :

- soit laisser aux services d'Etat l'essentiel de la dépense, ce qui a l'avantage d'imputer les lacunes les plus criantes à ces mêmes services,
- soit pratiquer un urbanisme libéral fondé sur la liberté des promoteurs et la solvabilité des acquéreurs ou locataires de logements.
- soit prendre le risque avec les habitants de dresser démocratiquement un plan et d'en assumer les conséquences financières

même dans ce dernier cas, le meilleur à notre avis, les municipalités n'ont pas la pleine responsabilité de l'avenir de leur ville. Le pouvoir d'initiative et d'approbation reste entre les mains de l'administration. **Aussi, qu'on le veuille ou non, les choix et surtout les moyens financiers importants sont déterminés essentiellement par les options politiques, économiques et financières faites par le gouvernement et le parlement au plan national, notamment Vème et VIème plan.** C'est ainsi que l'attitude d'une municipalité face au problème foncier (les sols !) est politique.

Quand on sait que des propriétaires ou des spéculateurs professionnels profitent de la situation du marché foncier pour faire sur le dos de la collectivité des bénéfices considérables, sans avoir investi la moindre somme dans des travaux d'équipement ! De là, résultent l'augmentation des prix et la ségrégation de l'habitat. Comme pour les entreprises, il faut que l'urbanisme échappe aux seuls critères du profit et de la rentabilité financière. Là comme ailleurs, nous rencontrons tout le pouvoir capitaliste. Face à lui, une municipalité n'est jamais neutre. Et ce n'est qu'un exemple... Le budget de la commune est subordonné aux décisions de l'Etat (subventions, emprunts).

▲ UN ENGAGEMENT EN EQUIPE ET POUR UNE LUTTE...

Il est très souhaitable et très important que des militants ouvriers s'engagent dans la lutte anti-capitaliste au niveau municipal ; mais cela doit correspondre à des choix d'équipe (niveau U.L. et U.D.) et particulièrement par des partis politiques. Il y a nécessité d'appartenir à une équipe capable de réfléchir, d'agir, de proposer, de contrôler, de dénoncer, d'informer, **en liaison étroite** avec les travailleurs organisés (syndicats ouvriers, association de quartiers, organisations familiales ou de consommateurs), soit en s'organisant en minorité contestataire au niveau du conseil, en groupe de pression et d'action extra-conseil.

Dans le contexte politique actuel, on ne rencontrera que de rares cas d'équipe municipale majoritaire réellement socialiste où des militants C.F.D.T. pourront agir en toute cohérence.

Mais les élections doivent nous donner l'occasion d'exprimer très concrètement notre conception de la vie quotidienne (qualité et insonorisation des logements, équipements socio-culturels et sportifs de quartiers, distance du logement au lieu de travail, à l'école, les difficultés des transports, existence de la proximité des espaces, etc...) et que des réalisations dans ce domaine ne peuvent venir que d'une contestation de l'ordre actuel, qui empêchent les citoyens depuis l'école d'assumer des responsabilités. Cela impose des réformes indispensables à titre d'exemple : la maîtrise des sols par la collectivité (voilà une mesure anti-capitaliste !), la réforme des pouvoirs locaux afin que ceux-ci puissent être les maîtres (techniquement et financièrement) de leur devenir.

Ce combat, cette information ne sont pas à faire qu'en période électorale : les militants ouvriers, diversement suivant les possibilités locales, doivent être aussi des militants d'un cadre de vie dans la cité, répondant aux aspirations des travailleurs.

L'engagement est possible que dans des objectifs de lutte anti-capitaliste.

▲ LES AMBIGUITES DE J.J.S.S....

Parce que Servan-Schreiber en redonnant existence aux « réformateurs » et au centrisme politique risque de peser lourd dans les municipales, il est bon de s'arrêter un peu à l'élection récente du nouveau député de NANCY. Certes, la « gaffe » de Souchal et les millions retrouvés soudainement pour la construction de l'autoroute expliquent bien des choses. Certes, la situation économique de la Lorraine-Sud favorisait l'élection d'un « sauveur » qui y mettait tout son punch avec des moyens considérables. Mais cela, n'explique pas tout. Comme l'écrivait Jean Daniel dans le *Nouvel-Observateur* (29.6) :

« Dès la publication du manifeste radical (non encore amendé par les contraintes opportunistes) nous avons alerté tous ceux qui, en France, veulent changer et c'est cela l'essentiel — les rapports entre les classes sociales de la nation — Des possibilités de mobilisation d'énergies nouvelles étaient contenues dans le texte de M' Servan Schreiber ; on s'est contenté de dénonciations théoriques, tout en maintenant les divisions, en approuvant la « contre-violence » même quand elle était inadaptée à notre société et impopulaire en milieu ouvrier. On a tout attendu des contradictions légendaires du capitalisme.

Aujourd'hui, la gauche socialiste est contrainte de subir le centrisme qu'elle a secrété, mais contre cette forme nouvelle et dynamique du centrisme, la réponse ne peut venir du P.C. immobiliste, du P.S.U. écartelé ou d'un parti socialiste paralysé. Elle ne peut venir davantage des « casseurs » qui ont eu la vertu de rabattre vers les technocrates les potentialités révolutionnaires dans la situation actuelle.

Il semble qu'un peu partout, on en prenne conscience aujourd'hui. C'est au moins à quoi aura servi l'agitation de M. Servan Schreiber. En faisant illusion, même provisoirement, il peut susciter une fécondité... »

Il est certain que J.J.S.S. a le don (et pensent les électeurs : les moyens) de rendre concrets et crédibles ces objectifs. C'est là que résident un espoir et un danger. Espoir car cela prouve que la grande majorité veut des changements profonds et est prête à entrer en action dans la mesure où elle croit possible la réalisation concrète de réformes. Danger, car les objectifs prônés par Servan-Schreiber s'inscrivent dans le dynamisme d'un capitalisme combatif. J.J.S.S. est certainement pour le patronat le plus évolué (celui qui négocie les accords de mensuali-

sation et de formation professionnelle qui vont l'aider à réaliser les objectifs du VI^e plan et donc à accroître ses profits et sa puissance.), l'homme du 2^e temps, comme POMPIDOU a été l'homme du 1^{er} temps nécessaire pour abattre et remplacer de GAULLE.

Mais la vraie mentalité d'un révolutionnaire, c'est de prendre les hommes comme ils sont et de vivre avec eux, en essayant de relier leurs soucis, leurs espoirs à des objectifs globaux de lutte politique. Depuis 12 ans, la V^e république tient par l'incapacité des autres — particulièrement des vrais socialistes — à mettre les masses en mouvement sur des buts politiques. C'est en cela que les « réformateurs » du type J.J.S.S. recevant l'appui direct et indirect du capitalisme le plus intelligent et le plus dynamique sont le danger majeur. Mais ils rempliront un vide que la gauche socialiste n'a pas encore su combler.

▲ UNE LUTTE SUR TOUS LES FRONTS

Les militants C.F.D.T. doivent être conscients que le centrisme et la sociale-démocratie (les faux socialistes) n'ont nulle part conduit la classe ouvrière à sa libération mais ont partout réussi à l'intégrer dans la société capitaliste quand ce n'est pas à la gérer politiquement.

L'exemple récent de la Grande-Bretagne bien que les capitalistes sont toujours restés maîtres de la situation et le sont encore plus que jamais.

Combat où il ne faut pas s'embarquer seul et sans biscuits.

DOCUMENT D'ORIENTATION DU 35^{ème} CONGRES

82 - Pour la C.F.D.T., le succès d'une action politique, capable de sortir de la société capitaliste ne peut être le fait que de l'ensemble des forces socialistes, y compris le P.C.F. Elle considère que celui-ci ne saurait pour autant prétendre à la représentation exclusive des courants socialistes. Aussi s'intéresse-t-elle à ce que font ou peuvent faire les hommes, les formations politiques existantes ou à naître qui :

- d'une part, posent l'avenir du pays en termes de transformation fondamentale de la société dans le but de créer une société démocratique et socialiste,
- et, d'autre part, s'engagent à opérer ces transformations et à animer cette future société dans le respect des libertés démocratiques.